

Directrice des compétitions

Compétition

Cette année le CPAB a reçu la compétition Mes Premiers Jeux/Jeunes Étoiles du 9 au 11 février 2024. En raison du nombre d'inscriptions (422), la compétition s'est déroulée sur trois jours au lieu de deux comme l'an passé. L'organisation de la compétition s'est bien déroulée. Nous avons eu beaucoup de parents et de patineurs qui se sont portés volontaires pour faire du bénévolat pendant la compétition. Afin d'augmenter les retombées financières pour le CPAB, le club a choisi de vendre des bonbons, des toutous TY et des fleurs dont les bouquets ont été préparés par des bénévoles. Nous avons également reçu une ristourne de près de 8400\$ de Patinage Rive-Sud pour l'organisation de cette compétition. Ainsi, cette compétition a rapporté un peu plus de 10900\$ au club. Nous avons eu de très bons commentaires de la part de Patinage Rive-Sud pour l'organisation de cet événement. Il a été plus facile cette année de se procurer la nourriture pour la compétition puisque les Services Alimentaires Mon Château, traiteur exclusif de l'aréna, nous a permis de faire affaire avec un traiteur extérieur pour les repas chauds (Le Comptoir V). Le CPAB a soumis sa candidature afin d'obtenir une autre compétition pour la saison 2024-2025. La décision de Patinage Rive-Sud a été annoncée en avril dernier et Boucherville accueillera l'Invitation Rive-Sud du 29 nov au 1 déc 2024.

Bourse

Cette année, le CPAB a remis un total de 18000\$ en bourse via 2 programmes de bourses : 15000\$ pour les patineurs de compétition et 3000\$ pour les patineurs Star. Un total de 57 patineurs membres du CPAB ont reçu des bourses du CPAB en plus des lauréats qui ont reçu un montant de 100\$ chacun pour leur nomination. Ces montants proviennent du Fonds de développement du CPAB. Avant le début de la saison, nous avons créé un programme de bourse spécifique pour les patineurs Star afin de reconnaître leurs résultats lors de participation à des compétitions régionales. Pour la bourse des patineurs de compétition, les critères d'éligibilité avaient été révisés afin d'inclure la catégorie Patinage Synchronisé et afin d'exiger une année d'affiliation avant d'être admissible à une bourse. Les compétitions admissibles avaient également été révisées suite aux changements apportés par Patinage Québec et Patinage Canada. Les bourses ont été remises aux patineurs après le gala de fin d'année du club qui a eu lieu en avril 2024.

Ceci termine mon mandat de deux ans comme directrice des compétitions. Je ne solliciterai pas de nouveau mandat pour la saison prochaine, mais poursuivrai mon implication auprès du CPAB comme bénévole.

Merci

Amélie Pelletier